

La particule *la* en créole haïtien

Claire Lefebvre and Robert Fournier

Number 9, 1979

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/800077ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/800077ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Presses de l'Université du Québec

ISSN

0315-4025 (print)

1920-1346 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Lefebvre, C. & Fournier, R. (1979). La particule *la* en créole haïtien. *Cahier de linguistique*, (9), 37–72. <https://doi.org/10.7202/800077ar>

LA PARTICULE LA EN CRÉOLE HAÏTIEN

INTRODUCTION¹

Dans cet article nous suggérons une nouvelle analyse de la particule *la* en créole haïtien. Dans une première partie nous faisons une revue des textes de ce domaine et une critique des analyses antérieures (section 1). Nous proposons une analyse syntaxique (sections 2, 4 et 5) et sémantique (section 3) de la particule *la* en créole haïtien dans le cadre de la théorie standard étendue de la grammaire générative (en particulier, Chomsky, 1972, et Chomsky et Lasnik, 1977). Nous dégageons ce que ces données suggèrent pour la théorie linguistique, notamment en ce qui a trait aux phrases complexes et aux complémenteurs. Pour les phrases complexes, nous suggérons que les P pouvant être suivies du déterminant *la* doivent être engendrées sous SN. Pour ce qui est du complémenteur, nous suggérons que le déterminant est en quelque sorte le complémenteur du SN et qu'il possède les propriétés du complémenteur de la phrase.

Les données à partir desquelles nous avons effectué notre analyse sont de deux types : d'une part, nous disposons d'un corpus de conversations

-
1. Cette recherche a été financée par le Fonds institutionnel de recherche de l'Université du Québec à Montréal. Nous remercions Robert Oriol et Nanie Piou pour leur contribution à notre compréhension des données du créole haïtien. Nous remercions spécialement Andrée Girouard et Denise Perrier pour avoir tapé le manuscrit. Nous remercions Colette Dubuisson, John Goldsmith et Paul Hirschbühler, Judith McA'Nulty et Jonathan Kaye pour avoir discuté certains points théoriques avec nous. Une version abrégée de cet article a été présentée au Congrès international de linguistique à Vienne dans le cadre des ateliers sur les langues pidgins et créoles (29 août-2 septembre 1977).

enregistrées, d'une durée approximative de quinze heures², d'autre part, nous avons travaillé les données avec plusieurs informateurs.

1. REVUE DES TEXTES DE CE DOMAINE ET CRITIQUE DES ANALYSES ANTÉRIEURES

Dans cette section, nous passons en revue ce que les travaux classiques sur le créole haïtien nous ont fourni comme analyse de la particule *la* et *yo*.

La première description d'importance de la grammaire du CH a été faite par Sylvain (1936). Dans le chapitre qui traite du nom, on trouve ce qui suit :

Le substantif créole peut se présenter sous une forme déterminée (simple ou emphatique) et sous une forme indéterminée :

rat	<i>le rat</i> (en général)
(...)	
rat-la	<i>le rat</i> (celui dont je parle)
(...)	
rat-la-a	<i>le rat</i> (celui dont je parle précisément)
(...)	

-
2. Notre corpus, constitué au cours de l'été 1975, contient des enregistrements d'informateurs haïtiens du département de l'Ouest établis à Montréal. L'immigration massive d'Haïtiens vers Montréal depuis les dernières années a rendu possible l'élaboration d'un tel corpus. Nous avons étudié un échantillon de dix sujets dont six hommes et quatre femmes. L'échelle d'âge varie de 18 à 32 ans. Sept sujets ont une scolarité inférieure à une neuvième année, et trois ont une douzième année ou plus. Sauf les sujets 2 et 6, tous sont originaires du département de l'Ouest : deux de Port-au-Prince, un de Léogâne (33 km de Port-au-Prince), et cinq de Marigot (142 km de Port-au-Prince). Des sujets nés hors de la capitale, sauf les informateurs 6 et 8, tous ont séjourné plus ou moins longtemps à Port-au-Prince (6 à 16 ans). Le temps de résidence à Montréal pour chaque sujet varie de six mois à six ans. L'occupation de chaque sujet à Haïti et à Montréal est de même type. Les informateurs sont tous issus de la classe ouvrière ou paysanne. Enfin, chez tous les sujets, la langue créole est à Montréal la seule langue utilisée dans tous les échanges entre Haïtiens. Les informateurs ont été enregistrés en conversation naturelle pour une durée d'une heure et demie à deux heures par session d'enregistrement.

Sous sa forme indéterminée le substantif est invariable en genre et en nombre.

(...)
M' rēmẽ divẽ J'aime le vin
(...)

Sous sa forme déterminée le substantif prend la marque du pluriel en échangeant le suffixe *-la* (=a, *lã*, *ã*) contre le suffixe *-yo* :

Bèt-la la bête (dont je parle)
bèt-yo les bêtes (dont je parle)
(...)
bèt-la-a (sing.) bèt-la-yo (plur.)

(Sylvain, 1936, p. 27)

Jusqu'à présent, les exemples de Sylvain montrent qu'il existe au moins deux déterminants (suffixes) pour le substantif : l'un "simple" rendu par la forme *-la* et l'autre "emphatique" rendu par *-la-a*. Son analyse suggère que le déterminant emphatique est formé par la reduplication de *la*, la forme phonétique du second /la/ étant [a].

Pour Sylvain, ces deux formes de déterminant ont pour équivalent pluriel *-yo* et *-la-yo* respectivement.

L'article ou déterminant, ou suffixe de détermination est *-la* au singulier et *-yo* au pluriel. (...) Quand on veut insister sur la détermination on emploie la forme emphatique *-la-a* (pl. *-la-yo*) si le mot est terminé par une consonne. Si le mot est terminé par une voyelle on n'a de forme emphatique qu'au pluriel.

žwèt-la-a le jouet (dont il s'agit précisément)
zẽ-la-yo les oeufs (dont il s'agit précisément)
pẽ-ã-yo, pe-lã-yo les pains (dont il s'agit précisément)

(Sylvain, 1936, p. 55)

Selon son analyse, un mot terminé par une voyelle n'aurait pas de forme emphatique au singulier. Il semble ici très étrange qu'un conditionnement phonologique prive la langue de la possibilité de porter un effet d'emphase sur un mot plutôt qu'un autre (un mot se terminant par une voyelle v. un mot se terminant par une consonne) et, qui plus est, qu'il s'agisse d'un conditionnement phonologique doublé d'une contrainte grammaticale sur le mot en question (singulier v. pluriel). Ainsi, les exemples suivants seraient agrammaticaux :

(1) *zē - la- a

(2) *pē- la- a³

Nous pouvons tirer au clair cette confusion de la façon suivante. Dans *žwèt-la-a*, *-la-a* représente non pas la forme emphatique du déterminant *-la* mais plutôt l'adverbe *la* suivi de la particule *la* (*la*-Adverbe + *la*-Déterminant = *la-a* suite à l'élision du /l/) ⁴, tout comme il est possible de retrouver l'adverbe *isit* (ou sa variante *isi*) "ici" suivi de *la*, *isit-la* (ou *isi-la*). Après vérification auprès des informateurs il appert que tous les exemples de Sylvain, qui ont la forme N-*la-a*, sont agrammaticaux; tous acceptent cependant *la-a* comme syntagme adverbial dans une phrase locative comme dans (3) et (4).

(3) *žwèt-la la-a* "le jouet (dont il s'agit)
est là (précisément)"

(4) *diri-a la-a* "le riz (dont il s'agit)
est là (précisément)"

Ou encore dans une phrase du type (5).

(5) *žwèt-la ki la-a* "le jouet (dont il s'agit)
est là (précisément)"

D'autre part, l'analyse de Sylvain ne capte pas les régularités phonologiques propres à la particule *la*. Fournier (1978) a décrit les règles phonologiques qui agissent sur le déterminant *la* pour produire les cinq variantes suivantes [la, a, ā, nā, lā], comme dans les exemples (6) à (10).

- | | | |
|------|---------------------|---------------|
| (6) | /tab-la/ → [tab-la] | "la table" |
| (7) | /kε-la/ → [kε-a] | "le coeur" |
| (8) | /pē-la/ → [pē ā] | "le pain" |
| (9) | /mūn-la/ → [mūn-lā] | "la personne" |
| (10) | /vat-la/ → [vāt-lā] | "le ventre" |

3. À noter au passage que Sylvain se contredit elle-même avec un exemple qu'elle donne à la page 27 au sujet d'un substantif qui se présente sous une forme déterminée "emphatique".

"diri-la-a le riz (celui dont je parle précisément)"

4. Pour une analyse des règles phonologiques affectant la particule *la* en créole haïtien, voir Fournier (1978).

Il a montré que les règles phonologiques qui agissent sur le déterminant -*la* sont inopérantes sur l'adverbe *la*, c'est-à-dire que ces règles n'ont pour domaine que les *la* qui sont des déterminants et non les *la* qui sont adverbes.

Ainsi (11) ne peut être réduit à **li a* :

- (11) *li la* "il est là"

Similairement (12) ne peut être réduit à **li mēnē-m nā* :

- (12) /*li mēnē-m la*/ → [*li mēnē-m la*]
"il m'a conduit là"

Ainsi, dans l'exemple de Sylvain, *pē-ā-yo*, *ā* représente cette fois non pas l'adverbe *la* (qui ne peut se réduire phonologiquement) mais le déterminant *la* auquel est ajouté le pluriel *yo*. Les exemples N-*la-yo* sont tous acceptés par nos informateurs comme étant corrects et il est possible encore ici de retrouver l'adverbe *la* suivi ou non du déterminant à la suite de cette séquence, comme dans (13).

- (13) *žwēt-la-yo la-a* "les jouets (dont il s'agit
précisément sont là (précisément))"

Pour résumer, disons que le plus grand tort de Sylvain a été de confondre l'adverbe *la* et le déterminant *la*. Ce qui est étonnant, c'est que plusieurs études assez récentes (Goodman, 1964; Ferere, 1974; D'Ans, 1968) lui ont constamment donné crédit.

La seconde analyse d'importance de la grammaire du CH est celle de Faine (1936, 1937). Cette étude, parue quelque peu avant celle de Sylvain (1936), s'appuie sur une hypothèse tout à fait opposée. Alors que Sylvain a tenté de rendre compte de la structure du CH en cherchant des liens avec les langues africaines, Faine a voulu faire d'un patois normand français la source principale de la structure du CH. Bien que beaucoup d'éléments intéressants (et parfois divergents par rapport à l'étude de Sylvain) s'y trouvent, son analyse a un aspect littéraire et folklorique, et ses hypothèses ne sont très souvent pas fondées.

Ainsi, au sujet de l'article défini, il suggère que "le créole a opté pour le système anglais" (p. 81) au détriment des systèmes français

et espagnol en ce qui regarde l'invariabilité en genre. D'autre part, il croit que l'origine adverbiale de l'article *-la* pourrait aussi très bien expliquer son invariabilité.

L'article défini sera omis "devant les noms exprimant des idées générales et abstraites, devant certains termes génériques, les maximes, etc. [...]". Cette omission de l'article correspond à la classe de substantifs qui se présentent sous une forme indéterminée chez Sylvain (1936, p. 27).

Pour Faine, l'article défini ne doit "être employé que pour définir strictement" (p. 82). Nulle part il n'est question d'une forme "emphatique" de l'article défini *-la* au singulier. Cela constitue une divergence importante entre ce qu'a remarqué Faine et ce qu'a remarqué (ou imaginé) Sylvain, les deux décrivant le CH, on le suppose, tel qu'il était parlé dans les années 1930-1935.

Par contre, Faine observe qu'il "existe deux pluriels pour l'article *la* : *Llo* et *Laïllo*" (p. 83)⁵. Et il ajoute : "Cette dernière forme est un renforcement obtenu par le redoublement de l'article d'abord au singulier (*la*) et ensuite au pluriel (*llo*).". Nous montrons, section 3, que *yo* est la seule forme du pluriel et que la présence de *la* avec *yo* s'explique indépendamment.

Voilà ce qu'on trouve en substance au sujet de l'article défini dans les deux grandes études "classiques" sur la grammaire du CH. Les travaux qui ont suivi n'ont rien apporté de tellement nouveau à ces deux descriptions.

Hall (1953), par exemple, en fait une très courte description en ces termes : "Determinant, or 'definite article', which serves to make a nominal phrase (...) out of any phrase to which it is added, and makes it refer to a specific thing or things, acting as a kind of 'nominalizer'" (p. 32). Il précise ensuite les diverses formes de surface : "*-la, -nã, -ã, -a*".

5. Nous respectons son orthographe. D'ailleurs, nous citons selon l'édition de 1937 dont la pagination diffère quelque peu de celle de 1936.

La particule *yo* est considérée par Hall comme étant un "pluralizer" autonome de *la* et typologiquement comparable au "pluralizer" *dém* du créole jamaïcain (1953, p. 50, 265; 1966, p. 75).

L'étude comparative de Goodman (1964, p. 46-48) n'apporte aucun fait nouveau sur l'article défini du CH. Signalons cependant que, bien qu'il ait largement cité Sylvain (1936)⁶, il n'a pas repris à son compte la distinction qu'elle fait entre forme "simple" et "emphatique".

Quinze ans après l'analyse structuraliste de Hall, apparaît l'étude de D'Ans (1968) inspirée de la linguistique fonctionnelle de Martinet. La terminologie dont il se sert ne fait qu'apposer de nouvelles "étiquettes" à ce qu'on connaissait déjà depuis Sylvain (1936) en proposant deux *la* : l'un appelé "postdéterminant singulier" qui s'oppose à la forme pluriel *yo*, "postdéterminant pluriel"; le second appelé "référentiel", "nécessairement suivi" de *la* ou *yo* et sans lequel il n'apparaîtrait pas.

"mũn-lã-ã vĩĩ

(la personne, celle-là dont il est question, est venue !)

mũn-la-yo vĩĩ

(les gens, ceux-là dont il est question, sont venus !)"

(p. 105)

Tous ses exemples de la forme N-*la-a* (en particulier p. 93) nous semblent tout aussi agrammaticaux que ceux de Sylvain discutés plus tôt et pour les mêmes raisons. Seul point positif, son analyse est la première tentative sérieuse d'explications des diverses représentations de surface de la particule *la* (p. 91-94)⁷.

LE SN SIMPLE EN CRÉOLE HAÏTIEN

Dans cette section, nous décrivons brièvement les divers constituants du syntagme nominal simple en créole haïtien. Nous suggérons une règle de base de la forme (1) subdivisée en deux parties (a) et (b).

6. Il n'a pas cru bon de citer Faine (1937) même s'il reprend (p. 48) dans l'essentiel l'hypothèse de ce dernier sur l'origine de *-la*.
7. Cette analyse comporte néanmoins des interprétations contestables, dont la discussion dépasse l'objet de notre propos. Pour une analyse des diverses représentations de surface du déterminant *la*, voir Fournier (1978).

$$(1) \quad SN \rightarrow \begin{cases} (a) & (ART) & (ADJ) & N & (SN) \\ & & & [-\text{défini}] & \\ (b) & (ADJ) & N & (SN) & \left(\begin{matrix} \{POSS\} \\ \{DEM\} \end{matrix} \right) (DET) \\ & & [+défini] & & \end{cases}$$

Ces deux règles sont justifiées par le fait que ART dans (1a), d'une part, et $\begin{Bmatrix} DEM \\ POSS \end{Bmatrix}$ et DET de (1b), d'autre part, sont incompatibles, c'est-à-dire qu'ils ne peuvent apparaître sous un même noeud SN. ART sera réalisé en surface par *ũ* (ou l'une ou l'autre de ses variantes : (*yũ*, *yõ*, *õ*)⁸, et DET par *la* (ou l'une ou l'autre de ses variantes de surface : *a*, *ã*, *lã*, *nã*).

(2)	<i>ũ tab</i>	"une table"
(3)	<i>tab - la</i>	"la table"
	<i>kɛ - a</i>	"le coeur"
	<i>mẽ - ã</i>	"la main"
	<i>mũn - nã</i>	"la personne"
	<i>vãt - lã</i>	"le ventre"

Mentionnons que la forme pluriel du déterminant est *yo*, tel qu'il est illustré en (4).

(4)	<i>tab - la - yo</i>	"les tables"
-----	----------------------	--------------

Les problèmes suscités par cette forme seront discutés à la section 3.3.

La place que nous avons assignée à ADJ dans la règle de base est en partie arbitraire⁹. Comparer les exemples (5) à (8).

8. Noter que la forme *yũn* n'est pas une variante de *ũ*, mais représente plutôt le numéral *un* opposé à *deux*, *trois*, *quatre*, etc.

9. En effet, certaines catégories d'adjectifs peuvent apparaître avant le nom, d'autres, après, et d'autres encore, dans les deux positions. Sylvain (1936, p. 41) mentionne que "la place normale de l'adjectif épithète est après le substantif"; et Faine (1937, p. 102) "... il [le créole] place en général son adjectif épithète avant le nom." Cette contradiction semble être partiellement résolue chez Hall (1953, p. 46-47) qui souligne que quelques adjectifs précèdent le nom tels *bõ*, *denyɛ*, *grã*, *žɛn*, *kut*, *move*, *piti* (bon, dernière, grand, jeune, courte, mauvais, petit) et d'autres encore particuliers au créole, mais que la majorité sont postposés au nom.

- | | | |
|-----|---------------|-------------------|
| (5) | ũ žēn ti-gasō | "un jeune garçon" |
| (6) | ũ ti-gasō žēn | "un garçon jeune" |
| (7) | rōd ruž la | "la robe rouge" |
| (8) | bēl pitit la | "la belle enfant" |

Dans la règle de base, le constituant (SN') est prévu pour recevoir les compléments du nom (N).

- | | | |
|-----|-----------------|--------------------------|
| (9) | mašin papa-m nā | "la voiture de mon père" |
|-----|-----------------|--------------------------|

Comme cela est indiqué dans (1b), POSS et DEM sont mutuellement exclusifs. POSS est réalisé morphologiquement par les pronoms personnels dont les formes sont regroupées dans (10).

- | | | | |
|------|-----------------------|------------|----------------------|
| (10) | | sg. | pl. |
| | 1 ^{re} pers. | mwē (m) | nū (n) |
| | 2 ^e pers. | u (w) | nū (n) ¹⁰ |
| | 3 ^e pers. | li (l/n) | yo |
| (11) | tab mwē ¹¹ | "ma table" | |
| | tab mwē - ā | "ma table" | |

-
10. Les pronoms de 1^{re} et 2^e pers. plur. sont identiques. Seul le contexte où l'intention du locuteur permettra de savoir si nū est inclusif (i) ou exclusif (ii).

- | | | |
|------|-----------|---------------|
| (i) | parā - nū | "nos parents" |
| (ii) | parā - nū | "vos parents" |

11. Valdman (1971, p. 61), dans une très courte analyse de la situation linguistique en Haïti, suggère que "the post-position of determiners (Creole ti moun-mouen) is generated by a set of rules which also yield popular French un ami à moi". De cette façon, il sous-entend que ti-moun-mouen et un ami à moi sont respectivement dérivés d'une structure identique de la forme mouen ti-moun et mon ami. Kayne (1975, p. 1945) propose au contraire de dériver mon ami de le ami à moi par une transformation POSS qui permettrait du même coup mon ami à moi, laquelle forme aurait pour équivalent en CH la forme du possessif absolu zami pā-m-nā (ou zāmi kīn - ā - (m)wē - ā dans le dialecte du nord). Selon cette dernière analyse, POSS serait engendré tel quel en CH, c'est-à-dire sans transformation, contrairement à ce que suggère Valdman.

D'autre part, DEM sera lexicalisé par *sa-a* (ou *sa :*) pour le singulier et *sa-yo* pour le pluriel¹².

- | | | |
|------|----------|------------------|
| (12) | mũn sa : | "cette personne" |
| | mũn sayo | "ces personnes" |

Les phrases (13) à (15) constituent des exemples de SN suscités par (1a) et (1b).

- (13) m repare ũ bɛl kay tɔl
"J'ai réparé une belle maison de tôle"
- (14) m răže bɛl kay tɔl li ^ya
"J'ai arrangé sa belle maison de tôle"
- (15) m răže bɛl kay tɔl sa
"J'ai arrangé cette belle maison de tôle"

Comme dans les autres langues naturelles, les noms se regroupant en classes de noms qu'on pourrait définir *grosso modo* à partir de la combinaison de deux traits $\begin{bmatrix} + \text{comptable} \\ - \text{abstrait} \end{bmatrix}$, exemple : orange, voiture, table, etc.; $\begin{bmatrix} - \text{comptable} \\ - \text{abstrait} \end{bmatrix}$, exemple : sable, eau, feu, etc.; $\begin{bmatrix} - \text{comptable} \\ + \text{abstrait} \end{bmatrix}$, exemple : amour, peine, misère, etc.; $\begin{bmatrix} + \text{comptable} \\ + \text{abstrait} \end{bmatrix}$, exemple : absence, présence, idée, etc. Les noms génériques et de masse ou employés comme tels et les noms abstraits ou ceux employés pour désigner une notion directionnelle ne prennent ni l'article ni le déterminant.

- (16) n ap mǎže diri avek pwa (masse)
"Nous mangeons du riz avec des pois"
- (17) g õ ba : y yo pase nǎ televizyõ, sa gẽ twa kat mwa (générique)
"Il y a une chose qu'ils ont passé à la télévision, il y a trois ou quatre mois"
- (18) pa gẽ verite ladǎ-n (abstrait)
"Il n'y a pas de vérité dans ça"
- (19) m al lames (directionnel)
"J'ai été à la messe"

Seuls les noms comptables peuvent prendre l'article de la règle de base (1a) ou le déterminant de la règle de base (1b). L'article sera utilisé

12. Une autre analyse possible de *sa-a* et *sa-yo* serait de considérer *sa* comme le démonstratif et $\begin{Bmatrix} a \\ yo \end{Bmatrix}$ comme le déterminant.

avec les noms indéfinis comme en (20) et le déterminant singulier ou pluriel pourra être utilisé avec les noms définis en (21)¹³.

(20) m gẽ ù zaboka
"J'ai un avocat"

(21) m te ašte tab - la
yo
"J'ai acheté la tables"
les

Dans cette section nous avons détaillé l'expansion du SN simple. Dans les sections qui suivent seule la configuration N (Det) retiendra notre attention.

LA SÉMANTIQUE DE LA DANS LE SN SIMPLE

Dans cette section nous analysons les conditions pragmatiques qui rendent possible l'interprétation de N+DET dans un SN simple. Nous suggérons une règle d'interprétation sémantique qui devra rendre compte de ces faits. Enfin, nous discutons brièvement le statut et la sémantique de *yo* et son rapport avec *la*.

Les conditions pragmatiques

Un syntagme nominal contenant un *la* (déterminant) en surface sera grammatical à la condition que le N déterminé par *la* soit spécifié. Par "spécifié" nous entendons : (A) un N dont il a déjà été fait mention dans le discours, (B) un N dont la référence est rendue explicite par le contexte situationnel de l'interaction, et (C) un N dont la référence à un objet ou à une situation est identifiable et connue par tous les participants à l'interaction. Nous reprenons en détail chacun de ces trois points.

13. Les noms propres ne peuvent prendre le déterminant, sauf pour créer un effet stylistique. Ainsi, un nom propre employé dans un sens emphatique, comme en (i), ou péjoratif, comme en (ii), pourra être suivi du déterminant *la*.

(i)	potopres-la bɛl	"Port-au-Prince, c'est une belle ville"
(ii)	žožo-a movez fi	"La Jojo est une mauvaise fille"
mais non (iii)		
(iii)	*žožo-a bɛl fi	"La Jojo est une belle fille"

- (A) La apparaît avec un N dont il a déjà été fait mention dans le discours. Comparez la première et la deuxième occurrence des noms soulignés en (1), (2) et (3).

- (1) #... nu te gē ũ tōtō-nu ki te boko # epwi māmā-m vini, māmā-prā mani, l mēnē-n-ale # mē boko-a li-mēm, i pa kōn fe šāc le dimās # (4A, C2, 03, 8)¹⁴.
"Nous avions un oncle qui était sorcier. Et puis maman est venue, elle a pris Mani puis elle nous a emmenées. Mais le sorcier (celui dont je viens de parler), il n'avait pas l'habitude de "faire la chandelle" le dimanche."
- (2) #pādā m rive nō^w kafu ki rele kafu zigno... nā kafu^w_a, m žwēn ũ māmā pul ki gē ...# (1B, C2, 38, 1).
"Pendant que j'arrivais dans un carrefour qui s'appelait Carrefour Zigno... dans ce carrefour (dont je viens de parler), j'ai rencontré une mère poule qui avait..."
- (3) # ũ lē etā nu prale kō sa, [g ō kote nā zōn bō lakay-nu, yo rele ābabwadom], ēpi n fīn pase ābabwadom-nā ...# (4A, C1, 40, 8).
"Une fois, alors que nous allions comme ça [il y a un endroit près de chez nous, on l'appelle "en-bas-bois-d'orme" (sous l'orme)], nous venions tout juste de passer à "en bas-bois-d'orme" (dont je viens de parler)."

Dans ces trois exemples, le narrateur introduit un élément (boko, kafu et ābabwadom) nouveau dans le récit. La première occurrence de ces noms apparaît sans déterminant. Ensuite, ces noms apparaissent avec le déterminant *la*.

Les phrases (4) et (5) offrent des exemples similaires.

- (4) # žā pa sufri opresyō, ti-frē-m-nā, msyō pa sufri-l # (4A, C2, 38, 4).
"Jean ne souffre plus de l'asthme, mon jeune frère (celui dont il est question), il n'en souffre plus."
- (5) #mwē-mēm m tēlmā pē, mari t āsām ave-m, tit-sē-m-nā, li kuvri... # (4A, C1, 35, 8).
"Moi-même j'avais tellement peur, Marie était avec moi, ma jeune soeur (celle dont il est question), elle se couvrait..."

14. Le code entre parenthèses identifie la bobine, le côté de la bobine, la page de la phrase dans la transcription et le numéro de l'informateur qui a émis la phrase citée, dans notre corpus du créole haïtien décrit en note dans l'introduction à cet article.

- (B) *La* apparaît avec un N dont la référence est rendue explicite par le contexte situationnel de l'interaction. Dans ce cas, *la* détermine spécifiquement un N référant à un "objet" qui fait partie du cadre physique du discours. Les locuteurs et les auditeurs peuvent respectivement désigner et percevoir cet objet. Dans ce contexte le SN sera fréquemment renforcé à l'aide d'un adverbe déictique comme en (6).

- (6) # m ap mete-l nã frižide-a isit-la #¹⁵ (1A, C1, 13, 3)
"Je le mettrai dans le frigidaire (que l'on voit) ici même."

La phrase (6) est issue d'une conversation où le locuteur expliquait de quelle façon il avait préparé la viande qui lui serait nécessaire pour toute la semaine. Comme la conversation avait lieu dans la cuisine au cours d'un repas, il pouvait montrer (pointer) à loisir "le frigidaire" où la viande devait être déposée pour bien se conserver. De telle sorte qu'au yeux de l'auditoire le référant de *frižide-a* était clairement établi sans que le N référant à cet "objet" n'ait eu à apparaître une première fois dans la trame syntagmatique.

- (C) *La* apparaît avec un N dont la référence à un objet ou à une situation est identifiable et connue (par expérience directe ou culturellement) par tous les participants à l'interaction. Dans ce cas, l'information contenue dans N-*la* doit refléter la connaissance d'une situation ou d'une expérience que se partagent des individus appartenant à un même univers. Par conséquent, le locuteur n'a pas à situer préalablement "l'objet" dans le discours, sachant déjà, ou du moins présumant que tout l'auditoire pourra y référer sans équivoque. C'est ainsi que dans (7), le locuteur raconte une blague qu'il avait joué à un ami qui voulait connaître le numéro gagnant de la "borlette" du lendemain. Pour ce faire, ils avaient dû se rendre dans un cimetière rencontrer un faux Baron Samedi.

15. Nous avons déjà souligné que l'adverbe *la* "là" pouvait prendre DET : *la-a* → *la* :. Ajoutons ici que cette remarque valait aussi pour l'adverbe déictique *isit* (ou sa variante *isi*) "ici" : *isit-la* (ou *isi-^ya*) "ici-même". À titre d'exemples additionnels :
- (i) # li pa zam vin isi-^ya no plu # (1A, C2, 30, 1)
"Elle n'est jamais venue ici même non plus."
 - (ii) # se sxl isi-^ya l p ap vini # (1A, C2, 31, 2)
"C'est ici même seulement qu'elle ne vient pas."

- (7) # u pral fɛ barɔ̃ samdi #
"Tu feras le Baron Samedi."
 # m ap parɛt deva kwa : [kwa-a] #
"Je vais me présenter devant la croix (que chacun sait qui se trouve au cimetière)."
 # m ap fɔ̃^w pakɛt ba : y, pi... #
"Je vais faire un paquet de choses, puis..."
 (4A, C1, 07, 7)

Le déterminant *la* n'apparaît donc qu'avec des N dont le référant est connu par tous les participants à une interaction. Nous avons montré que le N peut être connu soit parce qu'il a déjà été mentionné dans la trame syntagmatique, soit parce que l'objet dont il est question est présent dans le contexte situationnel, soit parce que l'objet est connu à cause de ce qu'on pourrait appeler la connaissance partagée des événements ou la connaissance partagée de la culture.

Ainsi, les versions (b) de (8) et (9) sont possibles. Dans le contexte où elles ont été produites, elles ne seraient pas interprétables. Seules les versions (a) ne contenant pas *la* sont interprétables.

- (8) a. # nu prã mašĩn marigo pu n desã žakmɛl # (4A, C1, 34, 8)
"Nous avons pris la voiture de Marigot pour descentre à Jacmel."
 b. # nu prã mašĩn marigo-a pu n desã žakmɛl #
- (9) a. # mɛt ti-pul su burik # (4A, C1, 39, 8)
"Mettre la poule sur l'âne."
 b. # mɛt ti-pul su burik-la #

Inversement, un SN ne contenant pas de *la* alors que l'une des trois conditions pragmatiques est rencontrée n'est pas interprétable. Ainsi, la phrase (4) sans *nã* n'est pas interprétable.

.2 La règle d'interprétation sémantique

Nous suggérons de représenter ces faits dans la grammaire par une règle d'interprétation sémantique. Reprenons, dans sa version réduite, la règle de base suggérée à la section 2 et voyons plus en détail comment notre modèle peut ne prédire que des phrases grammaticales.

- (10) N (DET)

Notre modèle suscite au hasard les combinaisons possibles de (10). Deux configurations de surface sont alors possibles :

- (11) a. *N*
 b. *N DET*

Dans la configuration (11b) le *N* est interprété comme ayant déjà été spécifié¹⁶ et dans la configuration (11a) le *N* est interprété comme n'ayant pas déjà été spécifié.

En ce qui concerne le discours, il peut arriver qu'un SN contienne un *la* sans que les conditions pragmatiques mentionnées plus haut ne soient rencontrées. Nous attribuons cela à une mauvaise évaluation de la situation par le locuteur. Les participants à l'interaction forcent alors le locuteur à s'expliquer sur le *N* dont il s'agit. Quelques exemples tirés de nos enregistrements illustrent ce fait.

Dans (12), l'informateur 8 est immédiatement interrompu après la première phrase de sa narration par l'informateur 4 qui tente de préciser l'identité de cet individu que personne ne peut reconnaître. L'informateur 8 s'empresse alors avec plus ou moins de succès de préciser "l'objet" dont il est question et sur la reconnaissance duquel il espère obtenir l'assentiment unanime du groupe.

- (12) inf. 8 : # gade lɛ madã msyö-a te muri-^ya #
 inf. 4 : # madã ivõ #
 inf. 8 : # se pa ivõ # madã ... ù soe ... ù frɛ ilid ...
 tötö ... ù frɛ ilid ki te gɛ madãm-ni te muri #
 e pa fi ... msyö-a, m pa sòže msyö-a # i te gɛ
 madãm-ni ki te ... ki te muri tu àsɛt ... #
 (4A, C2, 40, 8 et 4)

16. Notons au passage que la particule *la* du créole haïtien se distingue de la particule *ia* du Tok Pisin. *ia* peut soit définir un *N* référant à quelque chose qui a déjà été mentionné, soit définir un *N* référant à quelque chose sur lequel on s'apprête à fournir de l'information. Sankoff et Brown (1976, p. 631-666) qualifient ces deux usages de *ia* comme étant "*backward-looking*" et "*forward looking*" respectivement. La particule *la* du créole haïtien ne peut être employée que pour le "*backward-looking*".

8 : "Regardez lorsque "la femme de l'homme" (que vous devez connaître) est morte."

4 : "Madame Yvon ?"

8 : "Ce n'est pas Yvon. Madame ... une soeur ... un frère ... un frère d'Ilide ... l'oncle ... un frère d'Ilide dont la femme était morte (litt. : qui avait sa femme qui était morte). Ce n'est pas la fille ... le nom, je ne me rappelle pas le nom. Sa femme est morte elle aussi enceinte ... (litt. : il avait sa femme qui était ... qui était morte, aussi enceinte)."

La phrase (13) illustre d'une autre façon l'obligation qu'a le locuteur de ne pas présumer à l'avance de la connaissance mutuelle qu'il entretient avec l'auditoire, mais de bien s'assurer que N-la aura la même référence pour tous. C'est ainsi que le locuteur a subitement interrompu sa phrase au milieu d'un N pour apporter des précisions additionnelles sentant que l'interprétation de ce N-la serait problématique.

- (13) # ā ayti, kay ma [... interruption], u we lā twazyēm avnü bo kay marēn-mwē-ā, g ō epok (...) se te šak swa u te kōn tādē ū bēt k ap desān nā mōn-nā avēk ū gro bagay kabwēt #
(4A, C1, 29, 10).
"En haïti, chez [ma marraine], tu vois dans la troisième avenue du côté de chez ma marraine (tu vois maintenant où c'est), à une époque (...) c'était chaque soir que tu entendais une bête descendre du morne avec une grosse brouette."

D'autre part, notez l'intervention de l'informateur 3 dans la phrase (14) aux précisions sur un N que l'informateur 1 tente de fournir et dont il ne croyait pas partager la connaissance.

- (14) Inf. 1 : # ... mēm gro makēt aysyē la : nā sove-a la : #
Inf. 3 : # m kōnē #
Inf. 1 : # māyē vīn fē bō makēt nō # (1A, C1, 24, 1).
1 : "... même le gros marché haïtien qui est tout près sur Sauvė, tout près d'ici."
3 : "Je me connais."
1 : "Viens donc y faire ton marché !"

Après coup, l'informateur 1 réalise que l'informateur 3 connaissait bien ce marché, d'où sa réaction qui aurait pu se traduire par : "Si tu le connais, qu'attends-tu pour venir y faire ton marché?"

3.3 Le problème de *yo*

Dans la section 3.1, nous avons montré que seuls les N déjà spécifiés par les trois conditions pragmatiques mentionnées plus haut sont modifiés par le déterminant *la*. Ces données nous permettent de dégager une opposition structurale entre la présence et l'absence du déterminant *la* pour les noms définis. Ces observations n'ont tenu compte jusqu'à présent que des N singuliers.

Yo est la forme pluriel du déterminant pour un nom [+défini] qui n'est pas nécessairement spécifié comme dans (15).

(15) tab yo "les tables"

Cependant (15) peut également être la forme de surface de "les tables (celles dont il s'agit)" où le N est spécifié.

De plus, dans cet environnement, certains locuteurs ont *yo*, d'autres *layo*. Considérez (16) :

(16) tab (la) yo "les tables (celles dont il s'agit)"

Nous proposons donc l'analyse suivante :

	singulier	pluriel
Déterminant	∅	yo
pour N [+défini]		
"-spécifié"		
Déterminant		
pour N [+défini]	la	(la) yo
" +spécifié"		

Pour les locuteurs qui n'ont pas *layo*, la distinction entre les noms spécifiés et non spécifiés est perdue au pluriel. Par ailleurs, pour les locuteurs qui ont *layo*, la distinction entre les noms spécifiés et non spécifiés se trouve conservée au pluriel.

3.4 Conclusions

Nous avons montré, dans cette section, que l'on peut rendre compte de la présence v. l'absence de *la* dans un SN par une règle d'interprétation

sémantique qui interprète le N de la configuration N+DET comme étant "+spécifié" et le N de la configuration N comme étant "-spécifié". Nous avons montré que : est "spécifié" un N dont il a déjà été fait mention dans le discours, un N dont la référence est rendue explicite par le contexte situationnel de l'interaction et un N dont la référence à un objet ou à une situation est identifiable et connue par tous les participants à l'interaction. Enfin, nous avons montré que les noms pluriels peuvent être interprétés comme "+spécifiés" pour les locuteurs qui n'ont pas la configuration *layo* (mais *yo*) pour le déterminant.

4. *LA* DANS L'ENVIRONNEMENT D'UNE PHRASE

Dans cette section nous analyserons *la* dans l'environnement P. Nous montrons que ce *la* a la même signification que *la* apparaissant dans l'environnement N et qu'il est de la même catégorie syntaxique que ce dernier, soit de la catégorie DET. Nous posons ensuite que ce DET doit être attaché au noeud SN. Si notre analyse est juste, elle implique que tous les P pouvant prendre *la* sont engendrés sous SN. Nous discutons les implications d'une telle analyse pour la théorie linguistique.

4.1 *Environnements P où la apparaît*

La particule *la* peut apparaître dans les environnements suivants : (noter qu'elle n'est obligatoire dans aucun de ces environnements).

4.1.1 *Déclaratives*

- (1) *žã te vini ã*
"Jean était venu."
- (2) *žã pral pati a*
"Jean partira."

4.1.2 *Interrogatives directes*

- (3) *li te vini ã ?*
"Il est venu ?"
- (4) *ki sa l ap di a ?*
"Qu'est-il en train de dire ?"
- (5) *ak kiles l ap gũmẽ a ?*
"Avec qui se bat-il ?"

1.3 Interrogatives indirectes

- (6) m mǎdo^w pu ki sa u pa rele-l la
"Je te demande pourquoi tu ne l'as pas appelé."
- (7) di-m nō ki sa l ap mǎdo^w la
"Dis-moi donc ce qu'il te demande."
- (8) rakōte-m sa l te fɔ^w la
"Raconte-moi ce qu'il t'a fait."

1.4 Impératives indirectes (pas dans les impératives directes)

- (9) fɛ l vini ǎ
"Fais qu'il vienne !" ou : "Dis-lui de venir !"
- (10) *vini ǎ
"Viens !"

1.5 Relatives avec tête nominale

- (11) tab m te aʃte a bɛl
"La table que j'ai achetée est belle."
- (12) ɛs u ʒwɛ̃n laʃǎ u t ap mǎde prete a
"As-tu trouvé l'argent que tu voulais emprunter ?"
- (13) wi, kɔpɛ, pa ɛgzǎp, afɛ pɛdisyō u te pale-m nǎ, li kōte
"Oui, compère, par exemple, cette affaire de "perdition" dont tu m'avais parlé, ça compte."
- (14) tut laʒǎ u voye ale a, si g ɔ̃ ka, u p ap rezerve ǎyɛ pu ka-a
"Tout l'argent que tu envoies, s'il y a un cas, tu n'as rien réservé pour ce cas."
- (15) nɛg-la m ap travay pu li a ...
"L'homme pour qui je travaille."
- (16) tab-la te aʃte a
"La table que j'ai achetée."

1.6 Relatives sans tête

- (17) fɔ k u gō setɛ̃n krayǎs nǎ sa k ap fet la
"Il faut que tu aies une certaine croyance dans ce qui se fait."
- (18) m rɛmɛ̃ sɔ^w bǎ m nǎ
"J'aime ce que tu m'as donné."

1.7 Complétives sujets

- (19) vini li vini a nɛvɛ-m
"Le fait qu'il vienne m'énerve."

- (20) pati l pati a dekuraže-m
"Le fait qu'il soit parti me décourage."
- (21) rete l rete a nwi-m
"Le fait qu'il soit resté me nuit."

4.1.8 Complétives objets

- (22) m di kal vini a
"Je dis qu'il est venu."
- (23) m kew kal pati
"Je crois qu'il est parti."

4.1.9 Clivées

- (24) sa l ap di a se sa
"Ce qu'il dit, c'est ça."
- (25) sa n ap pale a, li bö mẽm pu arežistrēmā
"Ce dont nous sommes en train de parler, c'est bon même pour l'enregistrement."
- (26) se kə ... vremā sa pu l okūpe a, li pa
 okūpe-l
"C'est que ... vraiment ce dont il devrait s'occuper, il ne s'en occupe pas."

4.1.10 Adverbiales de type temporel (27) - (29), locatif (30) - (32), de manière (33) - (35), conditionnel (36) - (37)

- (27) nu pa žām we-l depi læ n te ātre a
"Nous ne l'avons jamais revu depuis que nous sommes entrés."
- (28) talæ-a l te fōksyone wi, læ n te ātre a
"Tout à l'heure, il fonctionnait, oui, lorsque nous sommes entrés."
- (29) ... pādā li devā-m nā, li we s ō gro toro bef
 ki devā-n nā
"Au moment où il était devant moi, il a vu que c'était un gros boeuf qui était devant nous."
- (30) m di msyö, lo^w rive, kote u rive a, wap w ũ gro
 mal šē
"Je lui dis lorsque tu arriveras, à l'endroit où tu arriveras, tu vas voir un gros méchant chien."
- (31) l al mete-l kāpe ubādwadom kote ana (a) p di a
"Il est allé le déposer sous l'orme à l'endroit qu'Anna vient de dire."

- (32) *dɛm matɛ̃, lɛ l leve, kote l mete-l la, l pa
ʒwɛ̃n rɛmɛd-la, yo pra-l*
"Le lendemain matin, lorsqu'elle se leva, à
l'endroit où elle l'avais mis, elle n'a pas
trouvé le remède, on l'avait pris."
- (33) *Wi mɛ ʒã u pale ave-m nã la : ɛsk u pal
ave-l kɔ sa tu*
"Oui, mais la façon dont tu parles avec moi
actuellement, est-ce que tu parles avec elle
comme ça aussi ?"
- (34) *e ʒã yo di-l la se kɔ sa sa fɛt vre*
"Et la façon dont ils le disent, c'est
comme ça que ça a été fait vraiment."
- (35) *ʒã l ap pale a, s ɔ lesɔ w ap bã-mwɛ̃ wi*
"La manière dont elle me parle, c'est une
leçon que tu me donnes oui."
- (36) *si ʒã vini a m ap mete l deyo*
"Si Jean vient je le mettrai dehors."
- (37) *si mari pati a m a kɔtã ãpil*
"Si Marie part je serai très content."

4.2 Signification de *la* dans l'environnement P

Les mêmes conditions sémantiques qui prévalent à l'interprétation sémantique de *N + la* s'appliquent dans le cas de *P + la*, à savoir que le fait auquel réfère la phrase doit faire partie de la connaissance partagée des locuteurs. Reprenons quelques-unes des phrases citées afin d'illustrer ce point.

Comparons tout d'abord (38a) et (38b)

- (38) a. *ʒã te vini ã*
"Jean était venu."
- (38) b. *ʒã te vini*
"Jean était venu."

Ces deux phrases veulent toutes deux dire "j'affirme que Jean est venu". La présence de *la* dans (38a) implique la présupposition que l'allocutaire était au courant du fait; l'assertion (38a) constitue donc une confirmation de ce que l'allocutaire connaît déjà. Par ailleurs, l'absence de *la* dans (38b) implique la présupposition que l'allocuteur n'était pas au courant. L'assertion (38b) constitue donc une information nouvelle pour l'allocutaire.

(39) a. li te vini ã ?
 "Il est venu ? "

(39) b. li te vini ?
 "Il est venu ? "

Similairement, (39a) et (39b) constituent toutes deux une demande d'information. La phrase (39a) qui contient *la* pourrait cependant être paraphrasée de la façon suivante : "Nous savions qu'il devait venir, alors je te demande s'il est réellement venu." La phrase (39b), par ailleurs, qui ne contient pas de *la* est une simple demande d'information.

De la même façon on pourrait paraphraser (40a) par "Je sais que tu devais l'appeler, je sais que tu ne l'as pas fait et je te demande pourquoi." (40b) où il n'y a pas de *la* ne contient pas tout ce bagage de pré-suppositions.

(40) a. m mǎdo^w pu ki sa u pa rele-l la
 "Je te demande pourquoi tu ne l'as pas appelé."

(40) b. m mǎdo^w pu ki sa u pa rele-l
 "Je te demande pourquoi tu ne l'as pas appelé."

La phrase (41b) "Fais-le venir" contraste avec (41a) "Il devait venir alors fais-le venir."

(41) a. fɛ-l vini a
 "Fais-le venir ! "

(41) b. fɛ-l vini
 "Fais-le venir ! "

Ces exemples montrent clairement que la particule *la* postposée au P est interprétable en fonction des mêmes critères sémantiques que *la* postposée au N. Étant donné ce fait nous suggérons que le *la* postposée au P est de même nature que le *la* postposée au N, et qu'il doit être analysé comme appartenant à la même catégorie syntaxique, c'est-à-dire à la catégorie DET afin d'être soumis à une règle d'interprétation sémantique du même type que celle qui est décrite pour les noms à la section 3.2. Ainsi le P de la configuration P + DET sera interprétée comme étant déjà connu de l'allocutaire alors que le P de la configuration P sera interprété comme n'étant pas déjà connu de l'allocutaire.

Il reste maintenant à déterminer le noeud auquel se rattache le DET rencontré dans l'environnement P.

3 La dans les SN complexes

À quel noeud se rattache le déterminant *la* rencontré dans l'environnement P ? Une première possibilité serait de postuler une règle de base de type (42) où DET serait rattaché à P.

$$(42) P \longrightarrow P (DET)$$

Si cette solution était retenue, il faudrait accepter que la langue possède deux règles de base contenant un DET rattaché à deux noeuds différents, l'un P comme en (42) et l'un SN comme en (43) :

$$(43) SN \longrightarrow SN (DET)$$

En plus d'être contre-intuitive, cette analyse est à rejeter parce que ce ne sont pas tous les P qui peuvent prendre DET. En effet, seules les impératives indirectes comme (44) peuvent prendre *la*, et non les impératives directes comme (45).

(44) *fɛ-l vini ă*
"Fais qu'il vienne !" ou :
"Dis-lui de venir !" "

(45) **vini a*
"Viens !" "

Si la phrase déclarative (46a) peut prendre DET, la phrase déclarative (46b) contenant un verbe performatif supérieur ne peut être affectée du déterminant.

- (46) a. *ʒă te vini ă*
"Jean était venu."
 b. **[m di ʒă te vini] ă*
"J'ai dit que Jean était venu."

La phrase (46c) où le DET modifie la complétive est cependant grammaticale.

- (46) c. *m di [[ʒă te vini] ă]*
"J'ai dit que Jean était venu."

Les exemples (45) et (46b) suffisent à montrer que ce ne sont pas tous les P qui peuvent prendre DET. Étant donné ce fait, nous rejetons (42) qui stipulerait que DET est attaché à P.

Dans les sections 2 et 3 nous avons déjà montré que pour les phrases simples *la* était dominé par SN, et dans la section 4.1 nous avons montré que *la* postposé à P appartenait à la même catégorie syntaxique que *la* postposé au N. Nous venons de montrer que DET ne peut être attaché au noeud P. Nous posons donc que DET dans l'environnement P est dominé par SN tout comme DET dans l'environnement N. Si notre analyse est correcte - à savoir que DET postposé à P doit être dominé par SN au même titre que DET postposé à N - elle implique que les P pouvant apparaître avec DET doivent être dominés par SN. La règle de base du SN pour une telle analyse serait de type (47).

$$(47) \quad SN \longrightarrow \left\{ \begin{array}{cccc} (SN) & (P) & (DET) & \\ (ADJ) & N & (SN) & \left(\begin{array}{c} \{ POSS \} \\ \{ DEM \} \end{array} \right) (DET) \end{array} \right\}^{17}$$

Dans la section suivante nous reprenons un à un les environnements P où DET peut apparaître et étudions les conséquences de notre analyse pour la théorie linguistique.

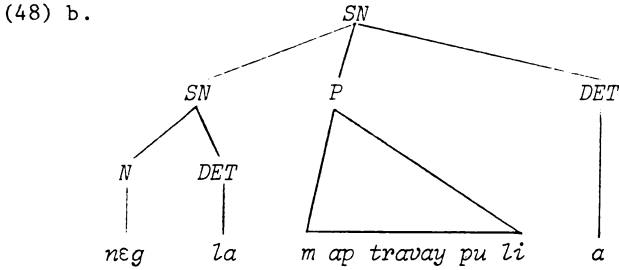
.4 *Quelques problèmes théoriques*

4.1 *Les relatives et les interrogatives indirectes*

Les P relatives et interrogatives indirectes ne posent aucun problème pour l'analyse que nous suggérons - à savoir que les P pouvant être suivies de DET sont dominées par SN. Il est admis que ces deux types de phrases sont engendrées sous SN. Ainsi, la structure arborescente de (48a) serait (48b).

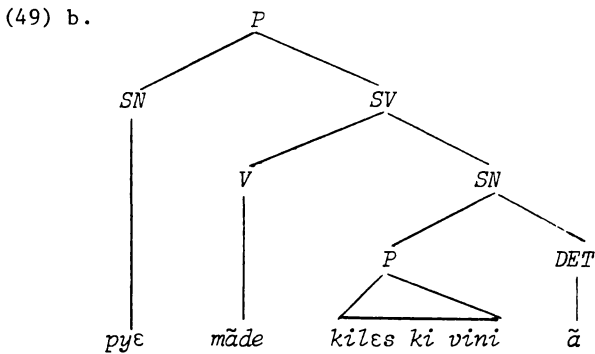
17. Nous évitons volontairement la notation barre. Nos données posent certains problèmes pour cette notation et nous remettons à plus tard la discussion de ce point.

- (48) a. nɛg la m ap travay pu li a
 "L'homme pour qui je travaille."



Similairement les interrogatives indirectes telle (49a) pourraient être représentées par (49b).

- (49) a. pyɛ mǎde kilɛs ki vini ǎ
 "Pierre a demandé qui est venu."



J. Goldsmith nous a fait remarquer qu'il y a d'autres arguments indépendants en faveur d'une telle analyse pour les interrogatives indirectes. Par exemple, les interrogatives indirectes peuvent être précédées d'une préposition comme dans *I was surprised at how rude he was*, ce qui implique que les interrogatives indirectes doivent être dominées par SN.

2 Les complétives

Les données du créole haïtien sur le déterminant *la* apportent des faits nouveaux dans le débat sur les complétives. Considérons les complétives suivantes :

- (50) vini l vini a nẽvẽ m
"Le fait qu'il vienne m'énerve."
- (51) m di kal vini ã
"Je dis qu'il est venu."
- (52) a. li fẽvit li travay
"Il s'empresse de travailler."
- (52) b. *li fẽvit li travay la

Les phrases (50) et (51) sont des complétives sujet et objet respectivement et peuvent prendre *la*. La complétive de (52a) ne peut cependant prendre *la* tel que cela est montré par l'agrammaticalité de (52b). Nos données suggèrent donc qu'il y a deux types de complétives : celles qui peuvent prendre *la* et qui seraient engendrées sous SN et celles qui ne peuvent prendre *la* et qui seraient engendrées directement sous SV. Ces faits apportent des éléments nouveaux dans le débat Rosenbaum-Lakoff-Emonds sur les complétives.

Rosenbaum (1967) distingue deux types de complétives : les complétives dominées par SN et celles dominées par SV. Sa distinction pour l'anglais est basée sur le fait que les complétives dominées par SV ne peuvent être ni passivisées, ni pseudo-clivées, que le verbe dont elles dépendent ne prennent pas de SN et que le pronom *it* n'est jamais présent en surface. À partir de ces observations, Rosenbaum postule que le pronom *it* n'est présent que dans la base des complétives du SN.

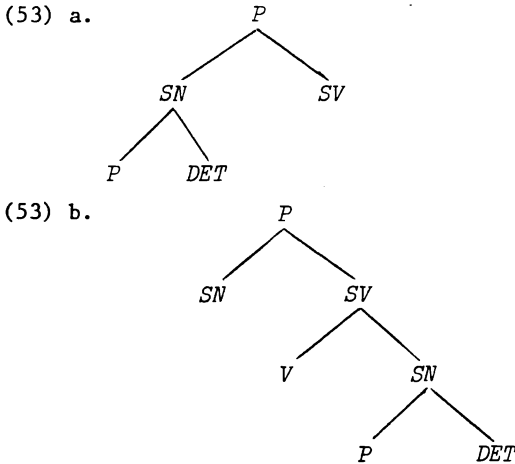
Robin Lakoff (1968) postule d'autre part, en se basant sur des critères sémantiques, que *it* est présent dans la base pour les deux cas et que toutes les complétives sont des complétives sous SN. Pour les cas où *it* n'apparaît jamais en surface, elle postule qu'il est effacé obligatoirement au cours de la dérivation.

Enfin, pour Emonds (1970), les complétives ne sont jamais des SN et elles dépendent toutes du SV. Son analyse suggère que les complétives objets ne sont pas engendrées en position objet, ce qui est la position normale d'un SN, mais en position extraposée, c'est-à-dire en finale; de même les complétives sujets ne seraient pas engendrées en position

sujet, mais comme les complétives objet, en position extraposée. Dans sa théorie, la fonction sujet ne peut être remplie que par un véritable SN¹⁸.

Les données du créole haïtien que nous avons décrites plus haut suggèrent que l'analyse de Rosenbaum doit être préférée aux deux autres solutions. En effet, le comportement du déterminant *la* avec les complétives suggère qu'il y a deux types de complétives, l'une sous SN, l'autre sous SV.

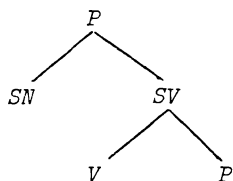
Si notre analyse est correcte, les complétives qui peuvent prendre *la*, c'est-à-dire les complétives sujets et certaines complétives objet seraient engendrées sous SN. La configuration obtenue serait de type (53a) pour les complétives sujets et (53b) pour les complétives objet.



Les complétives qui ne peuvent prendre *la* seraient engendrées directement sous SV telle (54).

18. Pour une critique de Edmonds (1970), voir Higgins (1971) et Dubuisson (1975, p. 137 et suiv.)

(54)



Les données du créole haïtien fournissent donc une confirmation à l'analyse de Rosenbaum à savoir qu'il y a deux types de complétives¹⁹.

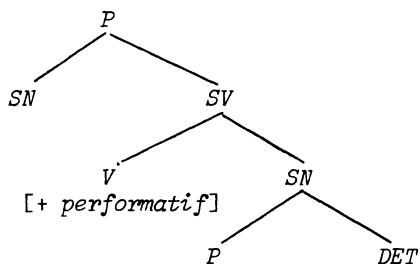
4.4.3 Les phrases déclaratives et les interrogatives directes

Si notre analyse est juste, à savoir que *la* est dominé par SN et que les P qui peuvent apparaître avec *la* sont engendrés sous SN, il en découlera que les déclaratives de type (55) sont engendrées sous SN.

(55) *žã te vini ã*
"Jean était venu."

Cette donnée contribuerait à renforcer l'hypothèse que Ross (1970) a émise à savoir que les phrases déclaratives constituent le complément d'un verbe performatif abstrait ensuite éliminé. La configuration de (55) serait du type (56).

(56)



Cette analyse semble d'autant plus appropriée pour le créole haïtien que seules les phrases déclaratives ne contenant pas un verbe performatif supérieur peuvent prendre *la*. Les phrases déclaratives contenant un verbe performatif supérieur ne peuvent être affectées de *la*. Tel que nous le mentionnions précédemment, (57), où *la* modifierait la phrase matrice, est non grammaticale.

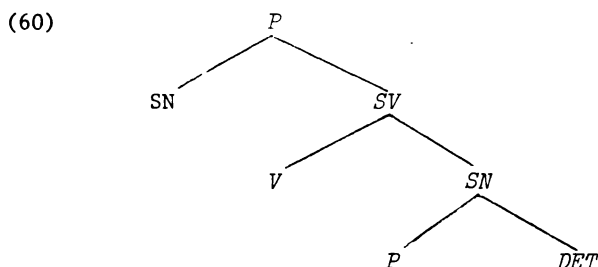
19. Nous sommes redevables à Colette Dubuisson et à Paul Hirschbühler des suggestions et commentaires sur cette partie de notre analyse.

- (57) *[m di žã te vini] a
 "Je dis que Jean est venu."

Nous suggérons d'étendre cette analyse aux interrogatives directes qui peuvent prendre *la*, comme dans les phrases (58) et (59).

- (58) li te vini ã ?
 "Il est venu ?"
 (59) ak kilɛs l ap gũmẽ ã ?
 "Avec qui se bat-il ?"

Cela implique que les questions directes seraient dominées par un SN, lui-même complément d'un verbe performatif abstrait ensuite élidé. La configuration obtenue serait du type (60).



Les phrases adverbiales

Si notre analyse est juste, à savoir que les P qui peuvent prendre *la* doivent être engendrés sous SN, cela implique que les phrases adverbiales de type temporel, locatif, de manière et conditionnel sont engendrées sous SN. Ces phrases sont les phrases (27) et (37) étudiées précédemment. À notre avis, ce n'est pas étonnant, étant donné que d'autres langues produisent ces types de phrases sous la forme de phrases nominales. Le quechua constitue une langue de ce type. Dans cette langue, le verbe des phrases adverbiales est transformé en nom par un suffixe nominal; le déverbal ainsi obtenu se comporte alors comme un autre nom de la langue et peut prendre la série des déterminants déictiques du quechua comme tout autre nom.

Conclusions

Dans cette section nous avons montré que *la* peut apparaître dans plusieurs environnements P. Nous avons montré qu'un règle d'interprétation

sémantique de même type que celle décrite pour Ntla rend compte de la présence *v*. l'absence de *la* dans l'environnement P. Il a été démontré que *la* dans l'environnement P est attaché au noeud SN et que, par conséquent, les P qui peuvent prendre *la* devaient être engendrés sous SN. Nous avons ensuite analysé les implications théoriques d'une telle analyse. Si notre analyse est juste, il s'ensuit que les déclaratives ne contenant pas un verbe performatif en surface, les interrogatives directes et indirectes sont des compléments engendrés sous SN, de verbes performatifs supérieurs élidés (pour les déclaratives et les interrogatives directes) en cours de dérivation. Il s'ensuit également qu'il y a deux types de complétives, celles pouvant prendre *la* et qui sont engendrées sous SN, celles ne pouvant prendre *la* et qui sont engendrées sous SN et celles ne pouvant prendre *la* et qui sont engendrées sous SV.

5. ÉLISION ET FILTRE

Dans cette section nous analysons les faits qui entourent la possibilité de co-occurrence de deux DET en surface. Les structures concernées sont du type (1) comme dans "le jouet de l'enfant", ou du type (2) comme dans "l'enfant qui a mangé la tablette".

- (1) SN [N DET] DET
 (2) SN_P [SN V SN [N DET]] DET

L'agrammaticalité des phrases (3) à (5) suggère que le créole haïtien ne permet pas la co-occurrence de deux DET en surface.

- (3) *žwet pitit (la) yo la²⁰
 "Le jouet des petits"
 (4) *žwet pitit la la
 "Le jouet du petit"

20. À noter que la phrase *žwet pitit yo a* est grammaticale à la condition que *yo* soit le pronom possessif, auquel cas elle se traduit par "le jouet(s) de leur(s) enfants". (les)

- (5) *žwet pitit (la)yo (la)yo
 "Les jouets des petits"

Considérons cependant la phrase suivante :

- (6) pye tab la-yo
 "Les pieds de la table"

Dans cette phrase, *la-yo* peut être interprété comme la forme de surface du DET de *pye* (celui le plus à droite). En effet, dans la section 3.3 nous avons vu que *layo* est une forme de surface qui alterne avec *yo* pour les cas où le DET est [+ pluriel]. *La-yo* peut également être interprété en deux segments; dans ce cas *la* serait le DET de *tab* et *yo* le DET de *pye*. Cette deuxième analyse constituerait le seul contre-exemple à l'assertion voulant que le créole haïtien ne permette pas la co-occurrence de deux DET en surface. Cette deuxième analyse nous semble cependant peu probable étant donné que *layo* serait la seule combinaison de surface possible de deux DET. En effet, toutes les autres combinaisons de *la* et *yo* sont agrammaticales.

- | | |
|----------|---------|
| *(la) yo | la |
| *la | la |
| *(la) yo | (la) yo |
| *la | la yo |

Pour rendre compte de ce fait, nous suggérons une règle d'élision, ordonnée après la règle d'interprétation sémantique suggérée dans la section 3.1²¹, qui éliminera facultativement l'un des deux déterminants, et un filtre qui filtrera les formes de surface non grammaticales dans le cas où la règle d'élision n'aura pas été appliquée²².

-
21. Chomsky et Lasnik (1977) ordonnent les règles d'élision après les règles d'interprétation sémantique, celles-ci devant interpréter le matériel qui sera éventuellement éliminé.
22. Nous considérons la règle d'élision comme facultative, suivant la suggestion de Chomsky et Lasnik (1977) que toutes les règles d'élision sont facultatives.

5.1 La règle d'élision

La règle d'élision que nous suggérons élide facultativement l'un des deux DET²³. Les phrases (7) et (8) montrent que l'un ou l'autre des deux DET peut être éliminé. Dans (7) le DET le plus à gauche a été éliminé et dans (8) le DET le plus à droite a été éliminé.

- (7) pye tab $\emptyset$ yo
 "Les pieds de la table"
- (8) pye tab la $\emptyset$
 "Les pieds de la table"

Nous suggérons donc une règle du type (9) pour rendre compte de ces faits :

$$(9) \quad \text{DET} \xrightarrow{\text{opt}} \emptyset \quad / \quad \text{DET} ___$$

Cette notation indique que le contexte d'application de la règle est réversible, c'est-à-dire que la règle s'appliquera sur un DET situé soit avant, soit après un autre DET. La règle (9) est facultative, conformément à la théorie qui prévoit que toutes les règles d'élision sont facultatives. *"All rules of the core grammar are optional, apparent obligatoriness being reducible in a natural way to surface filters (...) the filters and rules of interpretation determine the possible outcomes."*(Chomsky et Lasnik, 1977, p. 85a).

Le caractère facultatif de la règle (9) semble cependant être contrainte par un problème de nombre. En effet, quand dans une configuration de type (1) le SN enchâssé est pluriel, la présence de son déterminant en surface semble nécessaire pour une bonne interprétation sémantique. Ainsi l'interprétation donnée à (10) sera (b) mais non (a).

- (10) zwet pitit la
 a) **"Le jouet des enfants"*
 b) *"Le { jouet(s) de l'enfant"*
 {Les}

23. Cette analyse est tout à fait différente de celle qui est proposée par Fournier (1977).

Cela contraste avec le cas où, dans une configuration de type (1), le SN le plus haut dans l'arbre est pluriel; dans un tel cas l'élision de son déterminant, c'est-à-dire le plus à droite, ne semble pas poser le même problème que dans le cas précédent. Ainsi les phrases (7) et (8) peuvent avoir une même lecture²⁴.

5.2 Le filtre

La règle d'élision étant facultative, il est possible qu'elle en soit pas appliquée, auquel cas les deux déterminants pourraient être représentés en surface. Nous suggérons d'empêcher une séquence de deux DET en surface par un filtre du type (11).

(11) *DET DET

Chomsky et Lasnik (1977, p. 35) suggèrent de restreindre les filtres de surface aux propriétés du COMP.

We want to be able to show what surface filters, concerned primarily (and perhaps solely) with the properties of the complementizer system, can capture in a direct and natural way all phenomena that appear to require resort to ordering, obligatoriness, and complex contextual dependencies in the transformational system.

24. Ce fait n'est certes pas étranger aux observations qui suivent. En travaillant ces données, nous avons émis l'hypothèse que le DET qui aurait tendance à être le plus souvent éliminé serait celui le plus à droite, soit le plus haut dans l'arbre. Cette hypothèse se trouve confirmée par un petit test auquel nous avons soumis six informateurs. Nous leur avons demandé de traduire la phrase :

(i) "les pieds de la table"

Quatre informateurs sur six ont éliminé le DET le plus à droite en traduisant (i) par (ii), et deux informateurs ont éliminé le DET le plus à gauche en traduisant (i) par (iii) :

(ii) pye tab la

"Les pieds de la table"

(iii) pye tab yo

"Les pieds de la table"

Nous comptons vérifier plus avant cette hypothèse sur notre corpus.

Chomsky et Lasnik ont donné des exemples de filtres impliquant le COMP de la phrase. Notre analyse présente un cas de filtre impliquant les DET. Nous considérons ces faits comme une contribution à la théorie (Chomsky 1972), DET étant en quelque sorte le COMP du SN.

Claire Lefebvre
Université du Québec à Montréal
Robert Fournier
Université de Sherbrooke

BIBLIOGRAPHIE

- CHOMSKY, N. (1972), "Remarques sur la nominalisation", dans *Questions de sémantique*, Paris, Éd. du Seuil, p. 73-131.
- CHOMSKY, N. et H. LASNIK (1977), *Filters and Control* (photocopié).
- D'ANS, A.-M. (1968), *le Créole français d'Haïti : étude des unités d'articulation, d'expansion et de communication*, La Haye, Mouton.
- DUBUISSON, C. (1975), *les Transformations radicales et préservatrices de structure en français*, thèse de doctorat, Montréal, Université de Montréal.
- EMONDS, J. (1970), *Root and Structure-Preserving Transformation*, thèse de doctorat, Cambridge, Mass., M.I.T.
- FAINE, J. (1936), *Philologie créole : études historiques et étymologiques sur la langue créole d'Haïti*, Port-au-Prince, Impr. de l'État.
- (1937), *Philologie créole : études historiques et étymologiques sur la langue créole d'Haïti*, 2^e éd., Port-au-Prince, Impr. de l'État.
- FERERE, G.A. (1974), *Haitian Créole Sound System, Form Classes, Texts*, thèse de doctorat, Ann Arbor, Michigan, Xerox University Microfilms.
- FOURNIER, R. (1977), "N ap fe yũ ti-koze su la" (*La grammaire de la particule "la" en créole haïtien*), mémoire de maîtrise, Montréal, Université du Québec à Montréal.
- (à paraître), "De quelques anomalies dans le traitement de l'article défini par H. Tinelli (1970) : Generative phonology of Haitian créole", à paraître dans *Amsterdam Creole Studies*, n^o 2.

- GOODMAN, M.F. (1964), *A Comparative Study of Creole French Dialects*, La Haye, Mouton.
- HALL, R.A. (1953), "Haïtien creole : grammar, texts, vocabulary", *The American Anthropologist*, mémoire 74.
- (1966), *Pidgin and Creole Languages*, Ithaca, N.Y., Cornell University Press.
- HIGGINS, F. (1971), *On J. Emond's Analysis of Extraposition*, M.I.T., Cambridge, Mass. (polycopié).
- KAYNE, R.S. (1975), *French Syntax : the Transformational Cycle*, Cambridge, Mass., M.I.T. Press.
- LAKOFF, R. (1968), *Abstract Syntax and Latin Complementation*, Cambridge, Mass., M.I.T. Press.
- ROSENBAUM, P.S. (1967), *The Grammar of English Predicate Complement Constructions*, Cambridge, Mass., M.I.T. Press.
- ROSS, J.R. (1970), "On declarative sentences", dans R.A. Jacobs et P.S. Rosenbaum (édit.), *Readings in English Transformational Grammar*, Waltham, Mass., Ginn, p. 222-272.
- SANKOFF, G. et P. BROWN (1976), "The origins of syntax in discourse : A case study of Tok Pisin relatives", *Language*, 52 (3) : 631-666.
- SYLVAIN, S. (1936), *le Créole haïtien : morphologie et syntaxe*, Wetteren, Belgique, Imprimerie de Meester.
- VALDMAN, A. (1971), "The language situation in Haïti, dans Dell Hymes (édit.), *Pidginization and Creolization of Languages*, Cambridge, Angleterre, Cambridge University Press, p. 61-62.
- (1976), "Créolisation sans pidgin : le système des déterminants du nom dans les parlers franco-créoles", dans J.M. Meisel (édit.), *Langues en contact-pidgins-créoles*, Tübingen, TBL Verlag Gunter Narr, p. 105-285.